

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE
COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – COMMUNE DE RAMATUELLE
BUDGETS ANNEXES :
COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – ASSAINISSEMENT
COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – CAVEAUX
COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE
COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – PARKINGS

Sommaire :

- I. Le cadre général du compte administratif de la commune de Ramatuelle
- II. La section de fonctionnement
- III. La section d'investissement
- IV. Budgets annexes : assainissement, caveaux, énergie photovoltaïque, parkings

I. Le cadre général du budget

Dans le cadre de l'application de la loi 2015-991 du 7 août 2015 dite loi NOTRe, codifiée par l'article 2313-1 du code général des collectivités territoriales, les communes, quelle que soit leur strate démographique, doivent rédiger une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet : <https://ramatuelle.fr> après visa de la Préfecture.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées sur l'année 2020. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Il constitue le dernier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin 2021. Par cet acte, le maire, présente le bilan de l'année écoulée.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté la section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux, de l'autre la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Le détail a été proposé en commission des finances du 30/03/2021 et présenté lors de la séance publique du 13/04/2021.

II. La section de fonctionnement

a) Les dépenses :

1) – Les charges à caractère général (chapitre 011) : 2 733 123.82 €

Ce chapitre regroupe principalement les dépenses de fluides, d'achats de fournitures et petit matériel, d'entretien du patrimoine communal, d'honoraires, de taxes.

Focus sur l'évolution des fluides :

En diminution suite à la fermeture de certains bâtiments (école, centre aéré, accueil de loisirs) durant la 1^{ère} période de confinement.

	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020
Eau (60611)	48 955 €	48 693 €	42 839 €	39 673 €
Electricité hors éclairage public (60612)	91 635 €	97 508 €	111 486 €	92 325 €
Electricité éclairage public (60612)	29 443 €	25 767 €	28 274 €	29 149 €
Combustible (60621)	17 345 €	19 533 €	23 217 €	23 493 €
TOTAL/AN	187 378 €	191 501 €	205 816 €	184 641 €

Focus sur l'entretien du patrimoine communal :

- terrains : élagages (3 250€), nettoyage des ruisseaux (7 000 €), entretien espaces verts quartier du colombier par l'Adapei du Var (23 300 €), entretien de la plage (70 400 €).

- Autres bâtiments : entretien logements locatifs (19 200 €), moulin de pailles (1 400 €), aires de sports (15 100€), théâtre de verdure (9 500 €)

- Voiries : Augmentation due à la volonté des élus de réaliser d'avantage d'entretien des voies (+ 17 860€).

- Réseaux : Réparation vidéo protection (6 500 €), réparation réseau éclairage public (27 600 €), débouchage réseaux eaux usées (6 000 €)

- Matériel de transport : En baisse suite à l'arrêt des services durant le 1^{er} confinement.

- Mobilier : Moins de pannes dues aux grosses réparations effectuées les deux années précédentes sur le mobilier des cuisines de la cantine, de la crèche et du centre aéré.

	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020
Terrains (61521)	70 498 €	103 190 €	173 944 €	127 680 €
Bâtiments publics (615221)	25 521 €	20 826 €	24 682 €	20 822 €
Autres bâtiments (615228)	5 702 €	38 417 €	58 639 €	55 844 €
Voiries (615231)	60 305 €	123 742 €	222 735 €	240 595 €
Réseaux (615232)	34 134 €	32 061 €	46 574 €	40 766 €
Matériel transport (61551)	100 014 €	124 641 €	98 224 €	87 582 €
Mobiliers (61558)	16 971 €	34 735 €	40 449 €	16 951 €
TOTAL/AN	313 145 €	477 612 €	665 247 €	590 240 €

Focus sur les taxes :

	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020
Taxes foncières (63512)	34 392 €	36 247 €	36 905 €	38 181 €
Taxes et redevances sur véhicules (6355)	580 €	555 €	1 666 €	1 244 €
Autres droits : Domaine Public Maritime (6358)	657 948 €	701 790 €	517 764 €	604 237 €
Autres impôts et assimilés (637)	68 217 €	71 043 €	67 579 €	71 488 €
TOTAL/AN	761 137 €	809 635 €	623 914 €	715 150 €

Autres droits : Domaine public maritime : l'augmentation s'explique par une réduction de la part fixe de la redevance de 25% en 2020 au lieu de 50% en 2019 que l'Etat a accordé à la commune pour l'accompagner dans ses travaux d'investissement. Cette aide se poursuivra en 2021 à hauteur 10%.

On notera également sur le chapitre 011 :

Une augmentation sensible par rapport à 2019 : fournitures d'entretien (+5 500€) lié à la Covid 19 ; fournitures petit équipement (+15 000 €) lié à la Covid 19, autres matières et fournitures (+ 11 000 €)
 Une diminution sensible par rapport à 2019 : carburant (-26 500€) ; publications (-16 300 €)
 Fêtes et cérémonies (- 20 500 €) ; honoraires (-21 500€) ;

2) Les charges de personnels et frais assimilés (chapitre 012) : 4 920 705 €

	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020
Rémunérations brutes	3 181 200 €	3 242 461 €	3 252 375 €	3 195 857 €	3 214 110 €
Régimes indemnitaires	234 400 €	249 500 €	262 200 €	313 200 €	297 000 €
charges patronales	1 550 842 €	1 493 154 €	1 434 138 €	1 404 030 €	1 409 595 €
TOTAL/AN	4 966 442 €	4 985 115 €	4 948 713 €	4 913 087 €	4 920 705 €

Répartition des effectifs par filières

Filière	Titulaires	Contractuels et Saisonniers
Administrative	25	1
Technique	45	7
Médico Sociale	1	
Sociale	1	
Animation Enfance Jeunesse	11	8
Police Municipale	8	5
Poste de Secours		9
Patrouille équestre		4
Parkings		19
TOTAL	91	53

3) Atténuation de produits (chapitre 014) : 1 263 733 €

Depuis 2011 la commune est prélevée sur ces recettes provenant de la fiscalité directe locale d'une somme de 1 263 733 € correspondant au Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR). Il s'agit d'un prélèvement effectué par l'Etat au titre des excédents constatés pour être redistribués aux collectivités déficitaires.

4) Autres charges de gestion courante (chapitre 65) : 1 400 843.40 €

Redevances pour concessions :

Ce compte enregistre les redevances versées pour la concession des licences d'exploitation des logiciels. En légère hausse : 24 410 € (+ 2200 €)

Autres contributions :

Symielec du Var pour le réseau d'éclairage public : 163 800 €

Communauté de Communes du golfe de St-Tropez pour l'apport d'encombrants à la déchetterie : 4 200 € ;

SIVAAD (Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers) essentiellement pour l'achat de l'alimentation du restaurant scolaire : 3 400 €

Autres participations :

Frais d'hébergement et de repas du personnel de l'Etat mis à disposition durant l'été pour la surveillance des plages : 85 600 €

Participation communale pour les enfants scolarisés, à des activités extérieures (piscine, voiles, sorties pédagogiques, voyages scolaires, spectacles) : 1 745 €

Focus sur les participations et subventions :

	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020
Contingent service d'incendie (6553)	227 120 €	293 823 €	26 360 €	25 105 €
Autres contributions (65548)	277 684 €	202 115 €	177 868 €	171 405 €
Subvention au CCAS (657362)	170 000 €	170 000 €	220 000 €	200 000 €
Subvention aux associations (6574)	720 360 €	743 710 €	768 960 €	759 250 €
Autres participations (65888)	81 032 €	84 377 €	101 443 €	103 351 €
TOTAL/AN	1 476 196 €	1 494 025 €	1 294 631 €	1 259 112 €

Contingent service d'incendie : Au 1^{er} janvier 2019, la compétence incendie a été transférée à la communauté de communes du golfe de Saint-Tropez, d'où la baisse significative de cette dépense.

Subvention au CCAS : En baisse de 20 000 € mais un agent est encore en arrêt de travail pour longue maladie qu'il faut continuer à remplacer.

5) Charges financières : 161 482.70 €

Le réaménagement de 23 emprunts en 2017 porte encore ses fruits sur l'exercice 2020.

	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020
Intérêts emprunts	357 251 €	203 549 €	177 210 €	161 482,70 €
Autres charges financières		200 000 €	0 €	0
TOTAL/AN	357 251 €	403 549 €	177 210 €	161 482,70 €

6) Charges exceptionnelles : 15 354.23€

Il s'agit d'un remboursement de trop perçu suite à une erreur d'indemnisation de notre assureur:

7) Opérations d'ordre : 52 514.72 €

Operations ne donnant lieu ni à encaissement ni à décaissement, retracées simultanément en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement au budget, qui s'équilibrent sur le plan budgétaire. (Amortissements, valeur comptable des immobilisations cédées,...)

b) Les recettes :

1) Produits des services, du domaine et vente diverses : 4 437 497.61 €

En forte diminution par rapport à 2019 en raison des aides accordées aux commerces du village (20 853 €) et aux plagistes (1 217 974 €)

Focus sur l'évolution des produits des services et domaine

	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020
Occupation du domaine public (70323)	146 627 €	157 047 €	2 056 045 €	1 528 234 €
Régies centre aéré, crèche, cantine, périscolaire (706)	177 167 €	214 400 €	215 300 €	132 434 €
Location sous-traités plage (7083)	1 775 922 €	2 489 700 €	3 192 139 €	2 287 007 €
TOTAL/AN	2 099 716 €	2 861 147 €	5 463 484 €	3 947 675 €

2) Impôts et taxes : 8 638 907 €

Une baisse de la taxe de séjour due à la pandémie liée à la Covid 19.

	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020
Impôts locaux (731-732)	5 519 599 €	5 454 682 €	5 385 561 €	5 419 382 €
Taxe sur l'électricité (7351)	254 595 €	266 572 €	268 810 €	258 738 €
Taxe de séjour (7362)	706 286 €	671 179 €	730 040 €	505 381 €
Taxe additionnelle (7381)	1 829 649 €	2 829 015 €	1 983 063 €	2 455 406 €
TOTAL/AN	8 310 129 €	9 221 448 €	8 367 474 €	8 638 907 €

Taux des impôts locaux

	2017	2018	2019	2020	Taux moyen au niveau national	Taux moyen au niveau Départemental
Taxe d'habitation	15,72%	15,72%	15,72%	15,72%	24,54%	23,97%
Taxe foncier bâti	7,68%	7,68%	7,68%	7,68%	21,59%	23,56%
Taxe foncier non bâti	26,10%	26,10%	26,10%	26,10%	49,72%	70,83%

3) Dotations et participations : 547 546 €

Chapitre en baisse, notamment à cause de la baisse significative des dotations de l'Etat (-92 168 €) par rapport à 2019. On note une augmentation des aides de la CAF et de la MSA dans le cadre du fonctionnement de la crèche et de l'accueil de loisirs sans hébergement. (45 000 €).

[Focus sur les dotations de l'Etat :](#)

	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020
Dotation de l'Etat	402 215 €	297 376 €	163 526 €	71 358 €

4) Autres produits d'activité : 453 941 €

Il s'agit du revenu des immeubles loués par la commune.

5) Produits financiers : 6 €

Intérêts des parts sociales détenues à la Caisse d'Epargne.

6) Produits exceptionnels : 331 612 €

Ce chapitre enregistre le remboursement des salaires des agents en maladie.

7) Opérations d'ordre : 23 976 €

Operations ne donnant lieux ni à encaissement ni à décaissement, retracées simultanément en recettes de fonctionnement et en dépenses d'investissement au budget, qui s'équilibrent sur le plan budgétaire. (Différences sur réalisations négatives reprise au compte de résultat, ...)

8) Excédent de fonctionnement reporté : 1 712 640 €

Il s'agit du résultat excédentaire de la section de fonctionnement de 2019 repris sur l'exercice 2020

c) Vue d'ensemble de la section de fonctionnement

Dépenses	Montant	%	Recettes	Montant	%
Charges à caractère général	2 733 123,82 €	25,91%	Produits des services	4 437 497,61 €	27,48%
Charges de personnel et frais assimilés	4 920 705,81 €	46,65%	Impôts et taxes	8 638 907,66 €	53,50%
Atténuation de produits	1 263 733,00 €	11,98%	Dotations et participations	547 546,07 €	3,39%
Autres charges de gestion	1 400 843,40 €	13,28%	Autres produits d'activité	453 941,00 €	2,81%
Charges financières	161 482,70 €	1,53%	Produits financiers	6,00 €	0,00%
Charges exceptionnelles	15 354,23 €	0,15%	Produits exceptionnels	331 611,89 €	2,05%
Opérations d'ordre	52 514,72 €	0,50%	Opérations d'ordre	23 976,16 €	0,15%
			atténuation de charges	2 276,27 €	0,01%
			Excédent de fonctionnement reporté	1 712 640,40 €	10,61%
TOTAL DES DEPENSES	10 547 757,68 €	100,00%	TOTAL DES RECETTES	16 148 403,06 €	100,00%

La différence entre les dépenses et les recettes : 5 600 645 € correspond à l'excédent dégagé de la section de fonctionnement. Une partie sera transférée en 2021 à la section d'investissement pour couvrir le déficit de cette section.

9) Niveau de l'épargne brute appelée également capacité d'autofinancement :

Recettes réelles – Dépenses réelles

$$14\,411\,786\text{ €} - 10\,495\,243\text{ €} = 3\,916\,543\text{ €}$$

10) Niveau de l'épargne nette :

Epargne brute – le montant du capital à rembourser

$$3\,916\,543\text{ €} - 1\,073\,159\text{ €} = 2\,843\,384\text{ €}$$

III. La section d'investissement

a) Les dépenses :

1) Le déficit reporté de l'année 2019 : 4 867 835 €

2) La gestion de la dette : capital 2020 : 1 073 159 €

On note une légère diminution de l'encours de la dette tout en continuant des programmes d'investissement importants.

Focus sur l'encours de la dette :

	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	01/01/2020
Encours	9 763 412 €	9 671 037 €	9 677 844 €	9 379 207 €	9 306 049 €
Capital	791 672 €	842 375 €	943 192 €	1 048 637 €	1 073 159 €
Intérêts	379 033 €	357 251 €	203 549 €	177 210 €	161 483 €
Annuité	1 170 705 €	1 199 626 €	1 146 741 €	1 225 847 €	1 234 642 €

Capacité de désendettement de la commune au 31/12/2020, qui s'exprime en nombres d'années :

Le ratio se calcule de la manière suivante :

Encours de la dette / épargne brute :

$$9\,306\,049 / 3\,916\,543 = 2.38 \text{ ans (1.82 ans en 2019)}$$

Cette capacité de désendettement place la commune dans une zone de confort :

Moins de 8 ans : zone verte

Entre 8 et 11 ans : zone médiane

Entre 11 et 15 ans : zone orange

Plus de 15 ans : zone rouge

Poids de la charge de la dette sur l'exercice 2020 :

Le ratio se calcule de la manière suivante :

Annuité de la dette / recettes réelles de fonctionnement

$$1\,234\,642 / 14\,411\,786 = 0.09$$

Ce qui signifie que seulement 9% des recettes suffisent à rembourser le montant de l'annuité de la dette.

3) Les immobilisations incorporelles : 118 557 €

Il s'agit des frais d'études des documents d'urbanisme (PLU), ainsi que des acquisitions de logiciels (107 600€)

4) Les investissements réalisés en 2020 : 4 833 046 €

Investissements Mobiliers	Montant	Investissements Immobiliers	Montant
Logiciels, mat.informatique	35 747 €	Agencements et aménagements de terrains : plantations arbres et arbustes au lot combes Jauffret, aménagement espace public baou de roustan	96 747 €
Mat. et outillage technique : balisage cotier, bornes appel urgence plage pampelonne	20 315 €	Vestiaires PM, réaménagement 1er étage office du tourisme, réfection chapelle Ste Anne, 1ère partie platelage extérieur ALSH, groupe scolaire	275 290 €
Matériel de transport : quad, bateau, scooter pour les plages; renault captur pour la PM; camion boxer, jumper tolé remorque pour les sces techniques	123 614 €	Acquisition d'un logement locatif hameau des combes Jauffret, création d'un logement 2ème étage bât de la poste, rénovation dans logements locatifs	500 900 €
Matériel d'incendie : 8 poteaux d'incendie	3 785 €	rénovation sanitaires DOJO et foobball club, création abri barbecue football club, changement baies vitrées tennis club	123 424 €
Autres matériel, outillage, mobilier : tableau interactif classe de CE2, table de mixage (l'espace culturel), tables de pique nique et bancs (jardins public), mobilier divers services, cellules de refroidissement (ALSH+cantine)	50 000 €	Voirie : aménagement place et passage piétons hameau des combes Jauffret, aménagement square le colombier 2, mise en sécurité parking ASSDN, aménagement chemin rural	263 822 €
Installations de voirie : panneaux de signalisation	4 000 €	reprise réseau éclairage public Patch, éclairage public baou de roustan, réseau câblé privé de la mairie	233 421 €
		Construction d'une maison de santé	593 961 €
		Aménagement de la plage de pampelonne financée avec le concours de l'Union Européenne 	1 617 300 €
		Aménagement parkings plage de pampelonne	860 000 €
		redynamisation du village (études)	30 720 €
TOTAL	237 461 €		4 595 585 €

b) Les recettes :

Les recettes qui ont permis le financement des investissements : 7 419 469 €

	Montants	%
Subventions	167 497 €	2,26%
Emprunts	1 000 000 €	13,48%
Dotations, fonds divers et réserves	810 022 €	10,92%
Autofinancement	5 441 950 €	73,35%
	7 419 469 €	100,00%

La différence entre les dépenses et les recettes d'investissement : 3 446 145 € correspond au déficit de l'année 2019 qui est reporté sur l'exercice 2020. Il est couvert par le virement d'une partie de l'excédent de la section de fonctionnement.

5) Les budgets annexes

Ils sont distincts du budget principal proprement dit, mais votés par l'assemblée délibérante. Il y a les SPIC (Service Public Industriel et Commercial) qui doivent être établis pour certains services locaux spécialisés (eau, assainissement, parkings,...). Ces budgets permettent d'établir le coût réel d'un service et de déterminer avec précision le prix à payer par les seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes,

Assainissement (SPIC) : Ce budget retrace l'activité du service assainissement collectif de la commune

VUE D'ENSEMBLE EXECUTION DU BUDGET				
		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Réalizations de l'exercice	Section d'exploitation	388 178,36 €	880 183,37 €	492 005,01 €
	section d'investissement	737 326,67 €	508 610,42 €	-228 716,25 €
	Total	1 125 505,03 €	1 388 793,79 €	263 288,76 €

Caveaux (SPIC): Ce budget retrace la vente des caveaux et columbariums dans le cimetière communal

VUE D'ENSEMBLE EXECUTION DU BUDGET				
		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Réalizations de l'exercice	Section d'exploitation	7 147,00 €	34 769,91 €	27 622,91 €
	Section d'investissement	0,00 €	26 210,00 €	26 210,00 €
	Total	7 147,00 €	60 979,91 €	53 832,91 €

Energie photovoltaïque (SPIC) : Ce budget retrace les frais de fonctionnement ainsi que la production électrique des panneaux photovoltaïques qui se trouvent sur la toiture du Centre Technique Municipal de bonne terrasse. Chaque année grâce à ces panneaux la commune produit environ 42 000 kWh d'électricité verte qui alimente le réseau EDF. Cette production rapporte 25 000 € par an.

VUE D'ENSEMBLE EXECUTION DU BUDGET				
		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Réalizations de l'exercice	Section d'exploitation	24 344,85 €	63 174,53 €	38 829,68 €
	Section d'investissement	14 916,04 €	44 584,49 €	29 668,45 €
	Total	39 260,89 €	107 759,02 €	68 498,13 €

Parkings (SPIC) : Ce budget retrace l'activité du service parkings payant de la commune. Ils fonctionnent avec la saisonnalité d'avril à octobre. Ils sont situés à l'arrière de la plage de pampelonne et à l'escalet.

VUE D'EMSEMBLE EXECUTION DU BUDGET				
		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Réalizations de l'exercice	Section d'exploitation	662 261,02 €	675 978,19 €	13 717,17 €
	Section d'investissement	77 662,21 €	46 104,27 €	-31 557,94 €
	Total	739 923,23 €	722 082,46 €	-17 840,77 €